

Formation INCENDIE – Equipier Première Intervention (EPI)

(Version 2026)



Format : Intra entreprise en présentiel

Type d'action : Acquisition de connaissances

Thème : Prévention Incendie

Niveau formation : Tous niveaux

Notre contact : Amélie Jouchet Tél 02 99 66 46 18 corpsaccorde.formation@gmail.com

Durée : 0,5 jours (3,5 heures)

Public visé : Personnel d'entreprise ou d'établissement public (industrie, BTP, commerce, bureau)

Prérequis : Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation

Effectif : 10 apprenants au maximum

Objectifs : Cette formation permet aux apprenants de :

- Intervenir efficacement sur un début d'incendie
- Mettre en œuvre les moyens de première intervention
- Appliquer les procédures d'urgence et de sécurité
- Participer à l'évacuation en donnant l'alerte comme tout employé.

Obligations réglementaires :

La prévention des risques professionnels, et notamment la prévention du risque d'incendie sur le lieu de travail, fait partie des obligations de l'employeur à l'égard de ses salariés.

Cela implique de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés (Art. L. 4121-1 du Code du travail), de les informer et de les former en matière de santé et sécurité au travail (Art.R.4121-4 C.Trav).

La prévention incendie est traitée dans les articles R.4227-28 à R.4227-41 du Code du travail.

Modalités d'animation et encadrement :

Formation assurée par un formateur certifié incendie Nos formateurs ont le matériel pédagogique afin d'animer la formation en respectant les consignes d'hygiène et sécurité mis en place par l'entreprise le ou les jours de formation. L'entreprise s'engage à informer (au moins 72 h avant le début de la session) C.A.F du matériel mis à disposition (salle, tables, chaises, paper-board, écran ou mur blanc de projection) et de la configuration de la salle de formation compatible avec des démonstrations pratiques et répondant aux normes d'hygiène et de sécurité d'accueil d'un public (DU conforme et actualisé).

Contenu de la formation :

Le phénomène incendie

- Les causes fréquentes d'incendie
- Le développement du feu
- Les dangers des fumées
- Les modes de propagation

Les moyens de première intervention

- Les classes de feux
- Les extincteurs et leurs domaines d'utilisation
- Les équipements de sécurité présents dans l'établissement
- Les consignes internes de sécurité incendie

Le rôle de l'Équipier de Première Intervention

- Missions et responsabilités
- Les limites d'intervention des équipiers
- Analyse rapide d'une situation d'urgence
- Protection des personnes et des biens
- Coordination avec les secours et l'évacuation

Mise en situation pratique

- Manipulation des extincteurs
- Interventions sur différents scénarios de départ de feu
- Gestion d'une intervention en sécurité

Méthodes pédagogiques :

Approche théorique en salle de formation, exercices pratiques à l'extérieur (zone préalablement réservée et délimitée, générateur de flammes propres à gaz)

Formation entièrement en présentiel

Modalités d'évaluation des acquis par la formation :

Quiz oral, en groupe, au début et à la fin de la formation.

Evaluation écrite individuelle pour évaluer la rétention des messages de compréhension et de prévention
Evaluation écrite d'indice de satisfaction. Recueil des appréciations et réclamations, tour de table
Une attestation de réalisation sera transmise à l'entreprise à l'issue du stage (délai de 1 à 2 semaines).
A charge de l'entreprise de délivrer cette attestation aux apprenants

Suivi de la formation :

La **formation Équipier de Première Intervention (EPI)** n'a pas de durée de validité strictement définie par la loi, mais il est fortement recommandé d'effectuer des **recyclages réguliers** pour garantir que les compétences des salariés restent à jour et efficaces.

Accessibilité :

En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître les moyens mis en place pour l'adaptabilité et l'accessibilité à la formation.

Notre référent Handicap à contacter en cas de besoin : Amélie Jouchet Tél 02 99 66 46 18

Nos partenaires handicap sont référencés sur le site internet www.corpsaccorde.fr

Matériels pédagogiques :

Vidéo projecteur, vidéos, power point adaptés et actualisés.
extincteurs

Formateur :

Anthony Waget – Formateur Incendie - Animateur Santé-Sécurité